

**Procès verbal d'assemblée générale
de l'Association
« GELATINE – SAVEURS CULTURELLES ET CULINAIRES »
en date du 03 FEVRIER 2018**

L'an deux mil dix huit

Le 03 février à dix huit heures

Les personnes suivantes se sont réunies en assemblée générale dans la salle des fêtes de la Commune de Roquesérière, (31380), Grande rue Tolosane, sur convocation en date du 03 février 2018 :

Sont ainsi présentes :

- Fabienne CORTYL MARCOU - Présidente
- Sandrine SEMPE BERTRAND – Secrétaire
- Catherine CASTET – Trésorière
- Michèle HARANG – Trésorière Adjointe

Sont excusées :

- Sandrine TESTE – Vice Présidente
- Marie-Claude MOLINER - Secrétaire Adjointe

Fabienne CORTYL est désignée pour en assurer la présidence et une secrétaire de séance est également nommée en la personne de Catherine CASTET.

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- bilan d'activité de l'année 2017
- bilan financier de l'année 2017
- constitution du bureau 2018
- projets 2018
- cotisation

BILAN D'ACTIVITE

L'Association GELATINE a recueilli 18 adhésions familiales en 2017.

Elle a organisé 5 manifestations :

- un concours de purée, à Roquesérière, le 28 janvier 2017
- un atelier Sushis, à Roquesérière, le dimanche 23 avril 2017
- une sortie spectacle « My Rock » à Odysud, le 09 mai 2017
- un concours d'art postal ouvert à tous
- la Journée des Arts à Roquesérière, le 30 septembre 2017
- une sortie spectacle « Barbara » à Saint Sulpice, le 20 octobre 2017.

Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

BILAN FINANCIER

Pour démarrer l'année 2017, l'association disposait d'un report à nouveau de 312 €.

LES RECETTES, 1 661 €, se décomposent comme suit :

- 218 € d'adhésions et dons
- 568 € de participations aux ateliers culinaires et sorties
- 275 € de subvention de la Mairie
- 400 € de subvention exceptionnelle de la Mairie pour la Journée des Arts
- 200 € de subvention de l'intercommunalité pour la Journée des Arts 2017

LES DEPENSES, 1 187 €, se décomposent comme suit :

- 73 € d'assurance Macif,
- 616 € de participations aux ateliers culinaires et sorties
- 498 € d'achats et prestations pour la Journée des Arts, dont 150€ de défraiement de la troupe de théâtre et des musiciens, 105€ de petit matériel et lots, 106€ d'épicerie et 137€ d'imprimerie.

On note que les dépenses de la Journée des Arts ont été entièrement couvertes par les subventions de la Communauté des Coteaux du Girou (200 €) et la subvention exceptionnelle de la Mairie de Roquesérière (400 €).

Soit un résultat positif de 474 € pour l'année 2017, auquel s'ajoute le report à nouveau 2016 de 312 €.

Le solde positif de 786 € va être porté en « report à nouveau » et permettre à l'Association Gélatine de payer la prime d'assurance annuelle, de prendre en charge une partie des participations des adhérents à un ou plusieurs événements et d'avoir de la trésorerie pour organiser les achats des ateliers.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU 2018

Conformément aux statuts, les membres actuels du Bureau de l'association présentent leur démission.

La Présidente de séance demande s'il y a des personnes dans l'assemblée qui se portent candidates pour les 6 postes constituant le Bureau.

Les membres de l'ancien bureau se portent candidates.

L'Assemblée élit les membres du Bureau, comme suit, et pour une durée d'une année :

Fabienne CORTYL : Présidente

Sandrine TESTE SCHOTT : Vice-Présidente

Catherine CASTET : Trésorière

Michèle HARANG : Trésorière Adjointe

Sandrine SEMPE BERTRAND : Secrétaire

Marie-Claude MOLINIER : Secrétaire Adjointe

PROJETS 2018

Les membres du Bureau proposent les activités suivantes :

- concours culinaire d'amuse-bouche, consécutif à l'Assemblée Générale,
- atelier culinaire : gâteaux marocains et/ou nems et/ou plat guadeloupéen
- spectacle : partenariat avec le TNT et l'association Algorithme de St Sulpice
- sortie culturelle : avec l'office de tourisme de Toulouse
- Journée des Arts : le samedi 29 septembre 2018, avec un concours ouvert à toute la population, et permettant à chacun de décorer son devant de porte (végétal et récup).
- Autre sortie, à Gaillac, la fête des lanternes.

Autres propositions :

- Lorsqu'un adhérent dispose d'entrées gratuites qu'il n'utilise pas (par exemple pour le salon loisirs créatifs), les proposer aux autres adhérents.
- L'association Gélatine continuera à transmettre par mail à chaque adhérent les sorties ou spectacles dont elle a connaissance et qui lui paraissent intéressants.

L'Assemblée approuve les projets.

COTISATION

La cotisation annuelle demeure fixée à 10€ par famille.

L'adhésion permet la participation aux activités, ateliers et sorties moyennant une participation financière, selon la dépense.

La Journée des Arts qui a lieu le dernier samedi de septembre est gratuite et ouverte à tous.

L'Assemblée approuve.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Fait à Roquesérière, le 03 février 2018

Fabienne CORTYL MARCOU

Catherine CASTET